

## REUNION DU 10/04/2024 – CONVOCATION DU 04/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix avril à vingt heures, à la salle communale d'Ecardenville la Campagne en séance plénière sous la présidence de Monsieur Didier LECOQ, Maire.

Etaient présents : Didier LECOQ, maire, Dominique SALIOU, Cyrille JOSSE, adjoints, Anne-Sophie QUENTIN, Patrice HEBERT, Bruno LEROUX, Dorothée LECOQ, Laurence BRELY, Arnaud LEBOUCHER et Damien BOURGOIS

Absent excusé : Guillaume RAMIER.

Madame Anne-Sophie QUENTIN a été désignée en qualité de secrétaire.

Lecture du compte rendu du dernier conseil municipal lu et adopté à l'unanimité.

## VOTE DE LA FISCALITE DIRECTE LOCALE POUR 2024

Les membres du Conseil Municipal fixent les taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2023 :

- Taxe foncière (bâti) : 30.78 %
- Taxe foncière (non bâti) : 26.80 %
- Taxe d'habitation : 4.95 %

## VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Les membres du Conseil Municipal décident d'allouer des subventions supplémentaires pour le budget 2024 :

- Club des Roses : 500 €
- Amicale de Bray : 150 €
- Coopérative scolaire école Jean PAUL : 300 €

## VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Les membres du Conseil Municipal votent le Budget Primitif de la commune pour l'année 2024 réparti comme suit :

- Section Investissement  
Dépenses / recettes : **148.001,24 €**
- Section Fonctionnement  
Dépenses / recettes : **536.189,76 €**

**Soit un total de 684.191 €**

## BILAN DE LA VENTE DU TRACTEUR TONDEUSE

Les membres du conseil procèdent au dépouillement des propositions sous enveloppes fermées pour la vente du tracteur tondeuse de la commune.

Au total, 13 enveloppes ont été déposées et l'offre la plus élevée était de 850 €. La personne ayant remportée l'enchère a été directement avertie.

## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Néant

Le Maire, Didier LECOQ

